

## REUNION DU CONSEIL DU 17 JUIN 2011

Le dix-sept juin deux mille onze à vingt heures trente, les membres du conseil municipal se sont réunis sous la présidence de M. Pascal PHILIPPOT, Maire.

**Étaient présents** : M. PHILIPPOT Pascal, M. BOLAC Gérard, M. MOUCHARD Patrick, M. GIRAULT Bruno, Mme MAC DAID Emma, Mme DONZIER Emmanuelle, M. GALINIER-WARRAIN Gilles, Mme DUTHION Elisabeth, Mme MASSUARD Frédérique, M. PRUVOST Laurent.

### **Procurations** :

Mme THIEBAUT Colette à M. GIRAULT  
M. LECOEUR Jean-Marie à M. PHILIPPOT  
Mme RYCKEBOER Danièle à Mme DONZIER  
Mme DAUSEND Sandra à M. BOLAC  
M. BÜHL Hartmut à M. MOUCHARD

Monsieur Laurent PRUVOST est élu secrétaire

Convocation du 09 juin 2011.

## **INFORMATIONS GENERALES ET DELIBERATIONS**

### **FINANCES**

Colette THIEBAUT

#### **Délibération 01-17 juin 2011 : décision modificative budget communal : à l'unanimité**

<u>Dépenses de fonctionnement</u>	
Article 673 (titre annulé sur exercice antérieur)	5 879,52
Article 022 (dépenses imprévues)	- 5 879,52
<u>Dépenses d'investissement</u>	
Article 2151 (travaux de voiries)	- 261 000,00
Article 2315 (travaux rue Neuve)	261 000,00
Article 21568 (outillage incendie)	2 150,00
Article 2132 (immeuble de rapport)	- 2 150,00

#### **Délibération 02-17 juin 2011 : décision modificative budget assainissement : à l'unanimité**

<u>Dépenses d'investissement</u>	
Article 21351 (bâtiment d'exploitation)	3 400,00
Article 2315 (installations techniques)	- 3 400,00

### **ORGANISATION, FONCTIONNEMENT**

PATRICK MOUCHARD

#### **Délibération 03-17 juin 2011 : modification des horaires d'ouverture du secrétariat au public : à l'unanimité**

Le Maire informe le conseil municipal que, face aux demandes de plus en plus importantes des habitants en faveur d'une ouverture du secrétariat de mairie plus tardive en semaine, il semble opportun de modifier ces horaires.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide que le secrétariat de la mairie sera ouvert au public :

**le lundi de 9h à 12h et de 14h à 19h ; le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> samedi du mois de 9h à 12h.**

Ces horaires entreront en application à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2011.

## **CULTURE, MANIFESTATIONS, ASSOCIATIONS**

EMMANUELLE DONZIER

Cette année encore la manifestation « Promenons nous dans les chemins » en association avec nos amis de Saint Ouen Marchefroy a rencontré un grand succès. Avec de plus en plus de participants.

Belle manifestation aussi pour la soirée méchoui organisée par Village en fête et le Concours de pêche des enfants organisé par l'association des pêcheurs.

Les festivités du 14 juillet se préparent.

## **COMMUNICATION**

GERARD BOLAC

Les brèves ont été distribuées il y a quelques jours, un certain nombre de personnes ont fait des remarques positives. Les prochaines sont prévues pour septembre.

## **ENVIRONNEMENT, URBANISME**

BRUNO GIRAULT

**Délibération 04-17 juin 2011 : mise à l'étude d'une AVAP et institution d'une instance consultative locale : à l'unanimité**

Le conseil municipal après avoir délibéré décide de substituer l'étude de la ZZPAUP en cours par celle d'une AVAP (Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine) et l'institution d'une instance consultative locale.

Information : une enquête est à effectuer par les mairies pour le recensement et les études de traitement des aires publiques au titre du plan ecophyto (produits phytosanitaires).

Information : campagne de demandes d'égagement des haies privées empiétant sur la voirie publique. Un recensement va être effectué puis les habitants concernés recevront une lettre de demande d'égagement. Laurent PRUVOST en fera le recensement.

## **JURIDIQUE**

FREDERIQUE MASSUARD & GILLES GALINIER-WARRAIN

## **TRAVAUX**

PASCAL PHILIPPOT & LAURENT PRUVOST

**Délibération 05-17 juin 2011 : avenant contrat SAUR : à l'unanimité**

Actuellement un contrat lie la commune à la SAUR et 500 m de réseau d'assainissement est curé par an. Il serait judicieux de procéder à une vérification des 500 m avec une caméra de

façon à mettre en avant les parties du réseau qui peuvent poser problème et les parties qui n'ont pas besoin d'être curées.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, donne pouvoir au Maire pour signer un avenant au marché passé avec la SAUR pour l'entretien du réseau et de la station, cet avenant ayant pour objet le passage d'une caméra dans le réseau eaux usées pour un montant de 900 € HT (soit 1 080 € TTC).

Information :

Lancement appel d'offres travaux assainissement rue de Rouvres pour la création des 10 lots.

Lancement appel d'offres travaux sécurisation rue de Rouvres (plateaux surélevés).

<b>CIMETIERE</b>	<b>DANIELE RYCKEBOER</b>
------------------	--------------------------

La société GIMEL a terminé le relevage des tombes.

<b>DIVERS</b>	<b>PASCAL PHILIPPOT</b>
---------------	-------------------------

**Délibération 06-17 juin 2011 : dénomination rue nouveau lotissement rue de Rouvres : à l'unanimité**

Le Maire informe le conseil municipal que, conformément à l'article L. 2121-29 du Code général des collectivités territoriales, c'est au conseil municipal qu'il revient de délibérer sur la dénomination des rues, places et édifices publics.

La voie prévue pour desservir les dix lots du lotissement en cours sur les parcelles appartenant auparavant à Monsieur Marcel MARCEAU, devant être à terme municipalisée, l'aménageur laisse à la mairie le soin de la dénommer.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de nommer la future rue desservant le nouveau lotissement créé sur les parcelles AC 184-185-186-200 et ZK 7, du nom de son ancien propriétaire « allée du mime MARCEAU ».

**Délibération 07-17 juin 2011 : nomination coordonnateur communal recensement 2012 : à l'unanimité**

Le Maire informe le conseil municipal que en 2012 aura lieu le recensement de la commune.

Pour effectuer ce recensement le conseil doit nommer un coordonnateur communal qui devra être disponible au dernier trimestre 2011 et au premier trimestre 2012. Une formation d'une journée lui sera dispensée par l'INSEE fin 2011 et il sera en charge des deux agents recenseurs qui seront nommés fin 2011.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et sur sa proposition, nomme Elisabeth DUTHION comme coordonnateur communal pour le recensement 2012.

**Délibération 08-17 juin 2011 : signature convention dépôt de terre avec la société SONOTER : à l'unanimité**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, donne pouvoir au Maire pour signer la convention de décharge de terre foisonnée sur le stade. Cette terre permettra la remise en état du stade. L'entreprise s'acquittera d'un montant de 4 € par m<sup>3</sup> déposé.

**Délibération 09-17 juin 2011 : création d'une régie de recettes temporaire de recettes pour la vente du livre « Histoire de Berchères-sur-Vesgre » : à l'unanimité**

Suite à un don anonyme de 300 exemplaires du livre « Histoire de Berchères-sur-Vesgre » de Raoul Blavat, le conseil municipal décide :

- D'accepter le don anonyme de 300 exemplaires du livre « Histoire de Berchères-sur-Vesgre »
- La création d'une régie de recettes temporaire permettant la vente de ces livres
- La recette de cette vente sera utilisée pour la rénovation de l'Eglise Saint Rémi ainsi que des œuvres liées à celle-ci
- Le montant du prix de ce livre sera de : **7 €**

**Délibération 10-17 juin 2011 : transport car Anet pour enfant ne résidant pas à Berchères-sur-Vesgre : à l'unanimité**

Le Maire informe le conseil municipal qu'une famille ne résidant pas sur la commune, souhaite bénéficier du transport scolaire sur Anet pour son enfant scolarisé au lycée Gabriel BRIDET les lundis matins et vendredi soir.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte que cet enfant utilise le transport scolaire pour Anet sous certaines conditions :

- L'accord du SICA ANET (syndicat ayant pour charge le transport scolaire pour Anet)
- Le coût du transport scolaire sera pris en charge en totalité par le demandeur.

**Délibération 11- 17 juin 2011 : modification des statuts du syndicat intercommunal de la vaucouleurs. A l'unanimité**

Le Maire informe le conseil municipal de la nécessité pour le syndicat intercommunal de la Vaucouleurs de changer de nom et d'ajouter la compétence de la gestion du réseau et du matériel incendie.

Le conseil municipal approuve la modification des statuts du syndicat :

**Article 1 :** Il est constitué, avec l'approbation de l'autorité supérieure et dans les conditions spécifiées ci-après entre les communes de :

- Orvilliers, Gressey, Boisssets, Berchères sur Vesgre, St Ouen Marchefroy, Civry la Forêt, St Lubin de la Haye

Un Syndicat Intercommunal à vocation multiple de la Vaucouleurs Rive Droite pour l'alimentation en eau potable et agricole des communes du Syndicat régi par le code général des Collectivités territoriales, notamment l'article L 5211.20 ;

**Article 2 :** le Syndicat Intercommunal a pour objet l'étude, la réalisation, l'exploitation, éventuellement l'extension du réseau d'alimentation en eau et régit le matériel et les réseaux nécessaires à la défense incendie sur l'ensemble des communes du Syndicat (il est bien entendu que la défense incendie reste une compétence du Maire).

**Article 3 :** Le Syndicat exerce la coopération décentralisée pour les communes de St Ouen Marchefroy et Berchères sur Vesgre.

Information : les dons pour la rénovation de l'Eglise Saint Rémi se montent aujourd'hui à 6 990,00 €. Suite à la dissolution du club du 3<sup>ème</sup> âge, le montant restant en banque a été donné à la fondation du patrimoine pour la rénovation de l'Eglise. Le conseil renouvelle ses remerciements aux membres du club et à sa présidente.

Information : des panneaux d'interdiction de stationner ont été mis en place rue de la Fontaine Richard à la Ville l'Evêque afin de permettre aux engins agricoles de passer, suite à des problèmes de stationnement géant constatés les années précédentes. Cette interdiction de stationnement est temporaire pendant la durée de la moisson (du 15 juin au 1<sup>er</sup> août). A la suite de quoi les panneaux seront retirés et stockés pour les années suivantes.

<b>CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE</b>	DANIELE RYCKEBOER
---	-------------------

La fête des mères a eu lieu le samedi 28 mai avec une présence presque totale des mamans et bébés nés entre mai 2010 et mai 2011. A cette occasion deux arbres fruitiers ont été plantés le long du GR22.

Le CCAS prépare le repas des aînés avec cette année la présence des adhérents à l'association des anciens combattants.

<b>JUMELAGE</b>	HARTMUT BÜHL
-----------------	--------------

L'assemblée générale se tiendra le 29 juin à la mairie à 19h30, suivie d'un pot de l'amitié. Toutes les personnes intéressées sont les bienvenues. Il sera fait appel de la cotisation 2011.

<b>SYNDICATS</b>	
------------------	--

**SIRP**

**SIPAD :**

**COMMUNAUTE DE COMMUNES** : une réunion a eu lieu pour indiquer que 100 000 € n'avait pas été pris en compte sur le budget primitif et que de fait une augmentation de la taxe au niveau des impôts sera effectuée.

Un complexe hôtelier est en projet sur l'ancien site du restaurant situé le long de la nationale 12 à côté de la nouvelle zone construite.

Un centre périscolaire va être créé à Rouvres pour faire face au nombre croissant d'enfants fréquentant le regroupement scolaire Berchères-sur-Vesgre / Rouvres / Saint Ouen Marchefroy.

**VAUCOULEURS :**

**SICA**

**BASSE VESGRE**

**DECISIONS MUNICIPALES**

*Décisions prises dans le cadre de la délégation du conseil municipal au maire (article L 2122.22 du CGCT) en date du 04 avril 2008.*

- Droit de préemption non exercé à la suite de la vente de 3 maisons.
- Révision loyer logement C
- Révision loyer logement E

*Décisions prises dans le cadre de la délégation du conseil municipal au maire (article L 2122.22 du CGCT) en date du 12 novembre 2010.*

- Signature avenant n° 1 PLU
- Signature avenant n° 2 PLU
- Signature avenant n° 1 AVAP / ZPPAUP

La séance est levée à 23 heures 05